ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 07 / 02 / 2026 à 11:00

Date de publication : mardi 7 octobre 2025 à 01:20

Type : Constitution EURL

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

.JMH 65 rue Alexandre Dumas 75020 Paris

LUMEA 5

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros

Siège social : 50 Chemin de Berianne, 26450 ROYNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROYNAC du 01/10/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

– FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

– DENOMINATION : LUMEA 5

– SIEGE : 50 Chemin de Berianne, 26450 ROYNAC

– DUREE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

– CAPITAL : 1 000 euros

– OBJET : Conseil en transformation des entreprises, conseil en management des organisations, conseil en achats et logistique, animation de conférences et séminaires, formations, rédactions d'articles prestations de management de transition. La participation de la Société,

par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

– EXERCICE DU DROIT DE VOTE : En cas de pluralité d'associés, chaque associé à le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède. Il peut se faire représenter par un autre associé, son conjoint ou tout autre personne de son choix.

– AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être transmises à titre onéreux ou gratuit à quelque personne que ce soit qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

– GERANCE : Madame Leïla FAHAS demeurant 8 Villa de Ségur, 75007 PARIS.

La société sera immatriculée au RCS de ROMANS.POUR AVIS La Gérante

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :
https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/6e8acfa5-beed-4ed6-977b-81cba7f4e9ed-form-instance